

Terrain de football

Les travaux viennent de commencer. Le terrain n'étant pas aux normes de la Fédération Française de Football, il fallait agrandir l'aire de jeu pour la passer de 53 x 93 à 60 x 100 mètres ce qui correspond au minimum nécessaire pour être agréé.

La première phase a commencé avec l'enlèvement des pare-ballons, de la main courante et des arbres qui se trouvaient sur l'emprise du nouveau terrain. Nous replanterons sur d'autres sites le même nombre de végétaux à titre de compensation.

Ensuite, place au génie civil qui va œuvrer pour aplanir, combler... avant de s'attaquer réellement à la partie confection de la couche qui sera enherbée.

Aires de jeux

Les aires collectives de jeux de la commune sont des lieux d'épanouissement pour les enfants de 3 à 12 ans. Mais ce sont aussi des lieux à risques. Il est donc impératif que les enfants soient tous sous la surveillance d'un adulte accompagnateur.

Jobs d'été

Pour la deuxième année consécutive, les 16-20 ans ont la possibilité de postuler pour un emploi saisonnier sur la commune de Bois de Haye. 8 candidats seront retenus, chacun d'entre eux pour une durée de 2 semaines (les matins exclusivement).

Au menu : arrosage, nettoyage, peinture...

Dès le 15 avril, vous pouvez envoyer votre lettre de motivation et votre CV en mairie, et ce jusqu'au 18 mai.

Nouveaux panneaux : Bois de Haye

Créée le 1er janvier 2019, la commune nouvelle de Bois de Haye composée des communes déléguées de Velaine-en-Haye et Sexey-les-Bois a reçu ses nouveaux panneaux d'entrée et de sortie de village. Au total, six panneaux ont été remplacés.



Contacts mairie de Bois de Haye

Mairie de Velaine-en-Haye

03.83.23.28.58 - mairie@velaine-en-haye.fr

Facebook : Mairie de Bois de Haye

Mairie de Sexey-les-Bois

03.83.23.22.29 - mairie.sexey-les-bois@orange.fr

Vos événements à venir

AVRIL

Samedi 6 : Distribution de compost - Velaine-en-Haye

Jeudi 11 : CCAS - Transport pour aller en courses

Samedi 27 : Chasse aux œufs - Clos Herbue Châlin

MAI

Samedi 11 : Marché aux fleurs - Velaine-en-Haye

Dimanche 12 : Marché de printemps - Sexey-les-Bois



JUIN

Dimanche 2 : Brocante - APRV en inter association

Dimanche 16 : 56ème rallye promenade - Foyer rural

Vendredi 21 : Gala de danse - ASCV

Samedi 22 : Feux de la Saint-Jean - AVAM

Samedi 22 : Repas des voisins - Foyer rural

Vendredi 28 : Fête des Ecoles



Newsletter

Bois de Haye continue d'informer l'ensemble des habitants des communes déléguées de Sexey-les-Bois et Velaine-en-Haye au moyen des supports traditionnels tels le bulletin trimestriel et annuel, le panneau d'affichage électronique, Internet et Facebook mais également en s'abonnant à la Newsletter.

Nouvellement concernés, les habitants de Sexey-les-Bois ainsi que tous les nouveaux habitants de Bois de Haye, qui le souhaitent, peuvent recevoir en avant première les infos liées aux manifestations, directement sur leur messagerie Internet.

Il suffit de vous inscrire en adressant votre demande d'abonnement à la Newsletter par mail à l'adresse mairie@velaine-en-haye.fr

Ce service est gratuit, sécurisé ! Vous pouvez vous désabonner quand vous le souhaitez.

Sécurité - Chemin d'exploitation

Il est rappelé aux habitants que la circulation est interdite, sauf agriculteurs et personnel communal, à tout engin motorisé sur le chemin d'exploitation partant de la zone des déchets verts et passant derrière le clos Herbue Chalin. Tout contrevenant sera verbalisé et les véhicules pourront être saisis.



Marché de printemps

Comme chaque année, un marché ouvert aux producteurs est organisé au cours du mois de mai à Sexey-les-Bois. Cette année nous aurons le plaisir d'accueillir des exposants spécialistes des plantes et fleurs à repiquer présents depuis de nombreuses années sur ce marché de printemps, mais également d'autres producteurs locaux : fromages de chèvre, confitures maison, volailles, bière artisanale, miel...

Cette manifestation se déroulera le dimanche 12 mai, cour de l'école de Sexey-les-Bois, de 8h30 à 13h. Venez nombreux!

Plan d'action contre les nids de guêpes ou de frelons et autres hyménoptères

Un nid de guêpes, un nid de frelons européens ou asiatiques, un essaim d'abeilles, de bourdons... a élu domicile dans votre cheminée, sur votre toit, sur le mur de votre maison, dans votre grenier, dans votre boîte aux lettres, dans vos volets roulants et menace votre sécurité !

Vous pouvez faire appel au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 54) qui interviendra pour la destruction des nids d'hyménoptères dans le cadre de la convention de partenariat signée avec Bois de Haye.

Les frais d'intervention facturés par le SDIS54 d'un montant forfaitaire de 120€ seront pris en charge par la commune à hauteur de 50%.

Contactez les services de la mairie au préalable.

Opération turbulettes

Cette année, la commune a participé à la collecte de turbulettes organisée par l'association « Les Rires d'Anna ». Malgré un court délai, vous avez répondu présent. Merci pour votre aide et votre réactivité pour cette première participation.

Déclaration de démolition

Avant toute démolition (construction, clôture, mur ...) sur le territoire de la commune, vous avez l'obligation de déposer, en mairie, une demande de permis de démolir.



Eclairage public

Suite au rattachement avec la CC2T, les communes ont repris la compétence de l'éclairage public. Cela signifie concrètement que nous avons dû lancer un appel d'offres pour la maintenance et l'amélioration des 558 lampadaires de la commune. Nous n'avons pas reconduit le contrat avec l'entreprise œuvrant pour l'ancienne communauté de communes, pour des raisons de devis excessif. Notre réseau étant en relativement bon état, il a été décidé de travailler avec le nouveau prestataire au coup par coup. Cela signifie que, à l'instar de nombreuses communes, un lampadaire défaillant isolé ne sera pas réparé immédiatement, mais qu'il y aura un regroupement pour faire de substantielles économies de fonctionnement par rapport à un contrat annuel.

Le programme de remplacement des lampes énergivores va se poursuivre, avec l'aide financière du Syndicat Départemental d'Electricité (SDE 54) dans le cadre du programme TEPCV-CEE.

Toujours dans le but d'engendrer des économies de fonctionnement, nous avons réalisé en interne la pose et dépose des illuminations de fin d'année, avec à la clé une économie de 10 000 euros.

Affouages

50 habitants de Bois de Haye se sont inscrits au tirage au sort organisé le 1er mars pour l'attribution du bois proposé en affouages : 540 stères de bois de chauffage, essentiellement du charme, à façonner dans la forêt communale de Sexey-les-Bois. L'opération permettra de créer des layons destinés à faciliter le passage des bûcherons professionnels. Fin juin, l'agent ONF et les membres de la commission travaux feront la réception des stères préparés par les affouagistes. Le travail de débardage devra être terminé pour le 19 septembre, date d'ouverture de la chasse. Le conseil municipal a fixé le prix du stère à 10 euros. Au cours de la réunion pour le tirage au sort des lots, l'agent ONF a rappelé les consignes de sécurité à observer lors du travail en forêt. Les affouagistes sont invités à ménager les sols et les chemins.



Arthur a disparu

Arthur, c'était l'un des deux personnages qui signalaient aux véhicules la proximité de l'école sur le chemin de la Poste. Il a disparu. Depuis octobre 2016, lui d'un côté du chemin de la Poste et sa copine Zoé de l'autre montaient la garde. Arthur a été arraché et volé pendant une nuit de mars. Une plainte a été déposée à la gendarmerie. Il a coûté 1.620 € TTC sans compter la pose.

Nuisances sonores - Rappel

Nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers doivent être effectués uniquement :

- * Les jours ouvrables de 8h à 20h,
- * Les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h,
- * Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Liste électorale

Chaque électeur peut désormais accéder à un service de téléprocédure permettant de connaître sa situation électorale.

Il est possible d'accéder à ce service sur le site « service-public.fr » et de vérifier son inscription sur la liste électorale, sa commune d'inscription et son bureau de vote de rattachement.

Si l'électeur n'apparaît pas dans l'application, il sera alors invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer sa demande d'inscription dématérialisée sur le site.

Services techniques



Tout au long de l'année vous pouvez les rencontrer :

Pour le déneigement des voiries publiques, la taille des arbres, l'entretien du cimetière et des bâtiments publics, la tonte des pelouses de la commune, l'arrosage des massifs floraux, ...

Qui sont-ils ?

Ce sont les employés des services techniques : Patrick VUILLAUME, Marvin BRIOT, Olivier ETIENNE sous la responsabilité de Serge LAMBERT.

Merci de continuer à leur réserver le meilleur accueil dans l'exercice de leur fonction.

Ordures ménagères - Sacs jaunes

Nous nous apercevons que, pour de nombreuses personnes, le tri est encore source d'hésitations au moment de mettre certains déchets dans le sac jaune ou la poubelle grise. Nous allons donc organiser à nouveau une réunion avec les techniciens de la CC2T afin de dissiper les doutes. Nous vous rappelons que le tri est d'une importance capitale pour l'environnement mais également pour notre portefeuille, avec une taxe qui restera modérée si nous réduisons notre quantité de déchets.

Entraînements anti-terroristes

Dans le cadre des exercices antiterroristes, le groupe interarmées d'hélicoptères, basé à Vélizy-Villacoublay (78), va réaliser des entraînements, du 15 au 19 avril 2019, sur le territoire de Bois de Haye, au niveau des bâtiments de la brigade canine de la Direction Départementale de la Sécurité Publique et de l'antenne RAID de Nancy (à l'entrée du parc de loisirs).

Défibrillateurs

L'arrêt cardiaque peut toucher n'importe qui, n'importe où, à n'importe quel moment. En cas d'arrêt cardiaque, le temps est un élément décisif qui conditionne les chances de survie.

Au-delà de 4 minutes sans oxygénation le cerveau peut être gravement endommagé et présenter par la suite de lourdes séquelles. En moins de 10 minutes sans réanimation, le pronostic vital de la victime peut être fortement engagé.

Il faut pouvoir agir vite et efficacement car chaque minute compte. Chaque minute gagnée permet d'augmenter de 10% les chances de survie.

Compte tenu du temps nécessaire pour arriver, il est donc impératif que les témoins d'un arrêt cardiaque puissent appeler les secours et démarrer la réanimation de la victime par le massage cardiaque.

Vous pouvez sauver une vie grâce à 3 gestes simples : prévenir les secours, masser et défibriller.

La commune de Bois de Haye est équipée de 2 défibrillateurs : à la salle des fêtes et à la mairie de Velaine-en-Haye (réalisé avec le soutien de la fondation CNP Assurances). Un troisième défibrillateur sera installé à Sexey-les-Bois au cours de l'année 2019.

